

Cotutelle de thèse de doctorat

Qu'est-ce qu'une cotutelle de thèse de doctorat?

Une cotutelle de thèse de doctorat permet à une personne doctorante d'être inscrite simultanément à l'UQAR et dans un établissement universitaire international en étant supervisée par deux directions de recherche. Elle offre la possibilité de soutenir une seule thèse de doctorat et d'obtenir un diplôme de chaque établissement universitaire. La scolarité et les travaux sont effectués en alternance entre les deux établissements.

Les avantages

- Deux directions de thèse
- Une soutenance unique
- Deux diplômes
- Une expérience à l'international

Les étapes

1 Choisir une codirection de thèse à l'UQAR et dans l'établissement partenaire

Pour accéder au répertoire des chercheurs et des chercheuses de l'UQAR, [cliquez ici](#).

2 Élaborer un projet de cotutelle avec les deux directions de thèse

Les directions de recherche déterminent conjointement avec la personne doctorante le parcours universitaire à réaliser dans chaque établissement (cours, calendrier d'études, lieu de soutenance, etc.).

Pour obtenir plus d'informations sur un projet de cotutelle à l'UQAR, rendez-vous [cliquez ici](#).

3 Déposer une demande d'admission dans les deux établissements

Pour obtenir plus d'informations sur le dépôt d'une demande d'admission à l'UQAR, rendez-vous [cliquez ici](#).

4 Signer une convention de cotutelle

La convention permet aux deux établissements partenaires de s'entendre sur les considérations administratives et académiques encadrant la cotutelle. Elle représente un contrat et, une fois signée, elle liera toutes les parties.

5 Réaliser les démarches d'immigration

Pour obtenir plus d'informations sur les autorisations légales pour étudier au Canada, rendez-vous [cliquez ici](#).

6 S'inscrire à l'UQAR et dans l'établissement partenaire

La cotutelle exige pour la personne étudiante d'être inscrite à temps complet, dans les deux établissements partenaires, durant toute la durée de la cotutelle.

7 Payer ses frais de scolarité

La personne doctorante paie ses frais de scolarité uniquement dans l'établissement universitaire où elle est présente physiquement. La contribution financière de la personne doctorante à l'UQAR devra être minimalement de la moitié du parcours doctoral, soit 45 crédits. Le coût approximatif par trimestre à temps complet (15 crédits) à l'UQAR est de 2 000 \$ CA.

Pour obtenir plus d'informations sur les frais de scolarité à l'UQAR, rendez-vous [cliquez ici](#).

Vous pouvez également consulter le simulateur de frais de scolarité à l'UQAR à partir du lien suivant : services.uqar.ca/simulationfrais.



Pour plus d'informations

Bureau des relations internationales :
international@uqar.ca



L'UQAR

- Un campus à Rimouski, ville du Bas-St-Laurent bordée par le fleuve
- Un campus à Lévis à proximité de la ville de Québec et son effervescence urbaine
- Des résidences universitaires au campus de Rimouski
- Plusieurs bourses disponibles : excellence, exemption des frais de scolarité, mobilité, etc.
- Une grande diversité de services : centres sportifs, bibliothèques, cafétérias, pubs étudiants, centres d'aide à la réussite, aide psychosociale, aide aux besoins particuliers, etc.
- Une vie étudiante animée : équipes sportives, activités culturelles et sociales
- Parmi les meilleures universités en recherche au Canada
- Plusieurs chaires de recherche du Canada et une Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins
- Plus de 25 M\$ en fonds de recherche annuellement



Le calendrier d'études

La personne doctorante effectue sa scolarité et ses travaux de recherche en alternance entre les deux établissements. Elle sera présente minimalement à l'UQAR durant trois trimestres à temps complet.

Voici un exemple de calendrier d'études d'une cotutelle :
*à titre indicatif seulement, peut varier selon la cotutelle

		AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ
ANNÉE	1	UQAR	UQAR	UQAR
	2	UQAR	UQAR	International
	3	International	International	International

La thèse

La thèse donne lieu à une soutenance unique, reconnue par les deux établissements. L'UQAR est un établissement universitaire francophone. Sauf exception, la thèse doit être rédigée entièrement en français. La personne doctorante est tenue de soutenir la thèse ou de présenter le résumé oral en langue française. Sous conditions spécifiques et autorisations préalables, la thèse pourrait être en partie rédigée et soutenue en anglais.



Cotutelle de thèse de doctorat